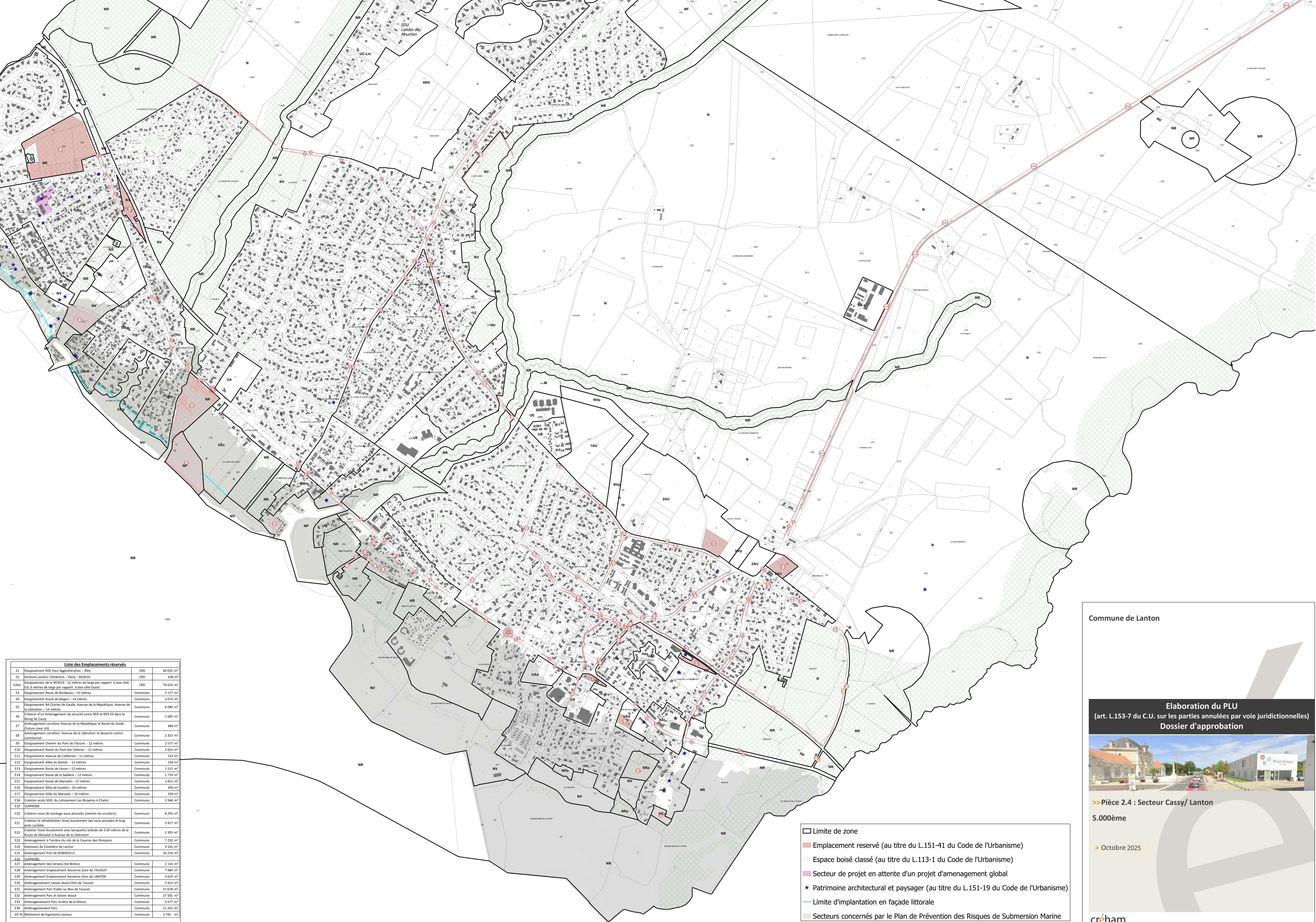




Liste des Emplacements réservés		
E1	Elargissement RD5 Horn Agglomération – 20m	CRD 60 032 m ²
E2	Gratoire Jardins l'Ombrière – Dérivé – RD3610	CRD 438 m ²
E2bis	Elargissement de la RD3E10 - 12 mètres de large par rapport à l'axe côté Est, 6 mètres de large par rapport à l'axe côté Ouest	CRD 76 624 m ²
E3	Elargissement Route de Bordeaux – 14 mètres	Commune 5 177 m ²
E4	Elargissement Route de Blagon – 14 mètres	Commune 3 074 m ²
E5	Elargissement Bd Charles de Gaulle, Avenue de la République, Avenue de la Libération – 14 mètres	Commune 4 089 m ²
E6	Création d'un Aménagement de sécurité entre RD3 et RD5 E9 dans le Bourg de Cailly	Commune 1 683 m ²
E7	Aménagement carrefour Avenue de la République et Route du Stade (future zone UA)	Commune 884 m ²
E8	Aménagement carrefour Avenue de la Libération et desserte centre commercial	Commune 2 323 m ²
E9	Elargissement Chemin du Pont de Titoune - 12 mètres	Commune 2 577 m ²
E10	Elargissement Route du Pont des Chèvres - 12 mètres	Commune 2 653 m ²
E11	Elargissement Avenue de Californie – 12 mètres	Commune 522 m ²
E12	Elargissement Allée du Breton – 12 mètres	Commune 254 m ²
E13	Elargissement Route de Léon – 12 mètres	Commune 1 515 m ²
E14	Elargissement Route de la Sablière – 12 mètres	Commune 1 774 m ²
E15	Elargissement Route de Marsalot – 12 mètres	Commune 1 812 m ²
E16	Elargissement Allée de Suzette – 10 mètres	Commune 450 m ²
E17	Elargissement Allée du Marsalot – 10 mètres	Commune 559 m ²
E18	Création accès SDIS du Lotissement Les Bruyères à Chatot	Commune 1 946 m ²
E19	SUPPRIMER	
E20	Création noue de stockage eaux pluviales (chemin les escoliers)	Commune 8 293 m ²
E21	Création et réhabilitation fossé écoulement des eaux pluviales le long piste cyclable	Commune 3 917 m ²
E22	Création fossé écoulement avec banquettes latérales de 5.50 mètres de la Route de Marsalot à Avenue de la Libération	Commune 2 393 m ²
E23	Aménagement à l'arrière du site de la Caserne des Pompiers	Commune 7 232 m ²
E24	Extension du Cimetière de Lanton	Commune 4 181 m ²
E25	Aménagement Port de ROBINVILLE	Commune 26 224 m ²
E26	SUPPRIMER	
E27	Aménagement des terrains Ker Breton	Commune 2 116 m ²
E28	Aménagement Emplacement Ancienne Gare de TAUSSAT	Commune 7 984 m ²
E29	Aménagement Emplacement Ancienne Gare de LANTON	Commune 3 615 m ²
E30	Aménagement Balcon douce Port de Taussat	Commune 2 913 m ²
E31	Aménagement Parc Public au Bois de Taussat	Commune 57 438 m ²
E32	Aménagement Parc et Balcon douce	Commune 27 581 m ²
E33	Aménagement Parc arrière de la Mairie	Commune 9 577 m ²
E34	Aménagement Parc	Commune 11 252 m ²
ER 35	Réalisation de logements sociaux	Commune 2 745 m ²

- Limite de zone
- Emplacement réservé (au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- 🌳 Espace boisé classé (au titre du L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- ★ Patrimoine architectural et paysager (au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Limite d'implantation en façade littorale
- Secteurs concernés par le Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine

Commune de Lanton

Elaboration du PLU
(art. L.153-7 du C.U. sur les parties annulées par voie juridictionnelles)
Dossier d'approbation



>> Pièce 2.4 : Secteur Cassy/ Lanton

5.000ème

> Octobre 2025